

SOMMAIRE:

LE PRESIDENT DU CONSEIL  
 CHEF DU GOUVERNEMENT DU DAHOMEY

Nomination et avancement  
 d'échelon.

- Présenté par le Directeur du Personnel,
- VU la Constitution de la République du Dahomey ;
  - VU le Décret n°33/PR. du 25 Janvier 1964 portant formation du Gouvernement de la République du Dahomey ;
  - VU le Décret n°64-54/PC/SGG. du 2 Mai 1964 fixant les attributions des Membres du Gouvernement ;
  - VU la Loi n°59-21/ALD. du 31 Août 1959 portant statut général de la Fonction Publique du Dahomey et les actes qui l'ont modifiée ;
  - VU le Décret n°59-218 du 15 Décembre 1959 portant modalités communes d'application du statut général de la Fonction Publique du Dahomey et les actes qui l'ont modifié ;
  - VU le Décret n°59-222 du 15 Décembre 1959 portant règlement sur la rémunération, les indemnités et avantages matériels divers alloués aux fonctionnaires des Administrations et Etablissements Publics de l'Etat et les actes qui l'ont modifié ;
  - VU le Décret n°243/PC/MFPTAS. du 31 Octobre 1964 portant statuts particuliers des corps appartenant au cadre des Personnels des Travaux Publics de l'Etat ;
  - VU les demandes d'intégration dans les corps nationaux des Travaux Publics, formulées par les intéressés,

D E C R E T E ;

ARTICLE 1er. - Conformément aux dispositions des articles 36, 49, 63 et 85 du Décret n°243/PC/MFPTAS du 31 Octobre 1964, les ressortissants Dahoméens dont les noms suivent, titulaires de l'un des diplômes ou titres énumérés aux articles 29, 43, 55 et 85 du Décret n°243/PC/MFPTAS. du 31 Octobre 1964, sont nommés dans les divers corps nationaux des Travaux Publics de l'Etat, à compter des dates ci-après en ce qui concerne l'ancienneté et à compter 1.1.64 en ce qui concerne la solde :

NOM et PRENOMS	Date d'engagement en qualité d'auxiliaire ou contractuel	Durée des services auxiliaires au I-I-1961	Grade, classe et échelon dans le corps national	Date d'effet	AC.
<b>a) CORPS DES INGENIEURS GEOMETRES PRINCIPAUX</b>					
AGNAMEY René	1er Juillet 1958	2a 6m	Ingénieur Géomètre Principal 2° classe 1° échelon	I-I-61	1a8m
KOKOSSOU Gaston	9 Avril 1962	Néant	Ingénieur Géomètre Principal 2° classe 1° échelon	9-4 62	Néant

b) CORPS DES ADJOINTS TECHNIQUES, CONDUCTEURS DE TRAVAUX  
ET GEOMETRES

ALLOSSOGBE Thomas	12 Novembre 1962	Néant	Géomètre 2° classe 1° échelon	12-II-62	Néant
DJIMENOU Bossou Benoît	5 Novembre 1962	Néant	Géomètre 2° classe 1° échelon	5-II-62	Néant
DOVONOU Joachim	1er Août 1961	Néant	Géomètre 2° classe 1° échelon	I- 8-61	Néant
GBENOUGAN Tognihoui André	5 Novembre 1962	Néant	Géomètre 2° classe 1° échelon	5-II-62	Néant
GUIDIBI Alexis	1er Août 1961	Néant	Géomètre 2° classe 1° échelon	I- 8-61	Néant
HINVI Anatole	1er Août 1961	Néant	Géomètre 2° classe 1° échelon	I- 8-61	Néant
HOUNDJE Gabriel	1er Janvier 1961	Néant	Géomètre 2° classe 1° échelon	I- I-61	Néant
HOUNDJI Dorothé Théodore	5 Novembre 1962	Néant	Géomètre 2° classe 1° échelon	5-II-62	Néant
KPATINDE Kakpo Alexandre	26 Novembre 1962	Néant	Géomètre 2° classe 1° échelon	26-II-62	Néant
KOULO André	1er Janvier 1961	Néant	Géomètre 2° classe 1° échelon	I- I-61	Néant
MALIKI Daguia Osséni	5 Novembre 1962	Néant	Géomètre 2° classe 1° échelon	5-II-62	Néant
QUENUM Falière Germain	1er Janvier 1961	Néant	Géomètre 2° classe 1° échelon	I- I-61	Néant
SADICOU Wassi	5 Novembre 1962	Néant	Géomètre 2° classe 1° échelon	5-II-62	an
SODOGANDJI Pierre	8 Novembre 1962	Néant	Géomètre 2° classe 1° échelon	8-II-62	an
ZOHOUNGBOGBO Clément	5 Novembre 1962	Néant	Géomètre 2° classe 1° échelon	5-II-62	Néant

c) CORPS DES DESSINATEURS, PROJETERES, SURVEILLANTS DES TRAVAUX  
CHEFS D'ATELIER, ARTISTES CARTOGRAPHES ET PROSPECTEURS

AIZO Bienvenu	1er Novembre 1960	2m	Dessinateur Projeteur de 2° classe 1° échelon	I- I-1961	40j
MAFFON Sossou Bertin	1er Novembre 1961	Néant	Dessinateur Projeteur de 2° classe 1° échelon	I-II-1961	Néant
SANT'ANNA Charles	1er Novembre 1961	Néant	Dessinateur Projeteur de 2° classe 1° échelon	I-II-1961	Néant

d) CORPS DES CHEFS DE CHANTIER, DESSINATEURS, CONTREMAITRES  
ET OPERATEURS

ACCROMBESSY Gaspard	1er Juillet 1962	Néant	Opérateur 2° classe 1° échelon	I- 7-1962	Néant
---------------------	------------------	-------	--------------------------------	-----------	-------

A

.../...

ADJANON Faustin	1er Juillet 1962	Néant	Opérateur 2° clas se, 1° échelon	I- 7-1962	Néa
AHEHEHINNOU Achille	1er Juillet 1962	Néant	Opérateur 2° clas se, 1° échelon	I- 7-1962	Néa
AKLOUBOU Jonas	1er Juillet 1962	Néant	Opérateur 2° clas se, 1° échelon	I- 7-1962	Néa
ALAPINI Norbert	1er Juillet 1962	Néant	Opérateur 2° clas se, 1° échelon	I- 7-1962	Néa
AYIVI Lawrence	1er Juillet 1962	Néant	Opérateur 2° clas se, 1° échelon	I- 7-1962	Néa
CHABLIS Catherin	1er Juillet 1962	Néant	Opérateur 2° clas se, 1° échelon	I- 7-1962	Néa
DJIMEDO Victor	1er Juillet 1962	Néant	Opérateur 2° clas se, 1° échelon	I- 7-1962	Néa
GANTIN Félix	1er Juillet 1962	Néant	Opérateur 2° clas se, 1° échelon	I- 7-1962	Néa
GUEDEGBE Benjamin	1er Juillet 1962	Néant	Opérateur 2° clas se, 1° échelon	I- 7-1962	Néa
KAKANAKOU Victor	1er Juillet 1962	Néant	Opérateur 2° clas se, 1° échelon	I- 7-1962	Néa
SOUKPON Olivier	1er Juillet 1962	Néant	Opérateur 2° clas se, 1° échelon	I- 7-1962	Néa

ARTICLE 2.- Les intéressés sont maintenus à la disposition du Ministre des Travaux Publics, des Transports et Télécommunications, à Cotonou.

ARTICLE 3.- Sont constatés, à compter des dates ci-après, les avancements d'échelon des Fonctionnaires des Travaux Publics dont les noms suivent :

#### CORPS DES INGENIEURS GEOMETRES PRINCIPAUX

Au 2ème échelon du grade d'Ingénieur Géomètre Principal de 2ème classe

AGNAMEY René, ..... à/c. du I- 5-1961

KOKOSSOU Gaston, .. à/c. du 9 -4-1964

Au 3ème échelon du grade d'Ingénieur Géomètre Principal de 2ème classe

AGNAMEY René, ..... à/c. du I- 5-1963

Au 4ème échelon du grade d'Ingénieur Géomètre Principal de 2ème classe

AGNAMEY René, ..... à/c. du I- 5-1965

#### CORPS DES ADJOINTS TECHNIQUES CONDUCTEURS DE TRAVAUX ET GEOMETRES

Au 2ème échelon du grade de Géomètre de 2ème classe

ALLOSSOGBE Thomas, ..... à/c. du I2-II-1964

DJIMENOU Bossou Benoît.... à/c. du 5-II-1964

DOVONOU Joachim ..... à/c. du I- 8-1963

GBENOUGAN Tognihoui André.. à/c. du 5-II-1964

Au 2ème échelon du grade de Géomètre de 2ème classe

HOUNDJE Gabriel	.....à/C.	du	I-I-1963
HOUNDJI Dorothe Théodore	.....à/C.	du	5-II-1964
KPATINDE Kakpo Alexandre	.....à/C.	du	26-II-1964
KOULO André	.....à/C.	du	I-I-1963
MALIKI Daguia Osséni	.....à/C.	du	5-II-1964
QUENUM Fallière Germain	.....à/C.	du	I-I-1963
SADICOU Wassi	.....à/C.	du	5-II-1964
SODOGANDJI Pierre	.....à/C.	du	8-II-1964
ZOHOUNGBOGBO Clément	.....à/C.	du	5-II-1964

ORIGINAL I  
 IORD I  
 IC I  
 IPTAS I  
 IPTAT I  
 MEAEP I  
 JP 70  
 JFP I  
 JGP I  
 JB I  
 JC I  
 JF I  
 RESOR I  
 JI I  
 Jensions I  
 JIP I  
 Jce TOPO 6  
 Jntéressés 32

Au 3ème échelon du Grade de Géomètre de 2ème classe

DOVONOU Joachim	.....à/C.	du	I-8-1965
GUIDIBI Alexis	.....à/C.	du	I-8-1965
HINVI Anatole	.....à/C.	du	I-8-1965
HOUNDJE Gabriel	.....à/C.	du	I-I-1965
KOULO André	.....à/C.	du	I-I-1965
QUENUM Fallière Germain	.....à/C.	du	I-I-1965

CORPS DES DESSINATEURS PROJETEURS SURVEILLANTS DES TRAVAUX PUBLICS, CHEF D'ATELIER ARTISTES CARTOGRAPHES ET PROSPECTEURS

Au 2ème échelon du grade de dessinateur projeteur de 2ème Classe

AIZO Bienvenu	.....à/C.	du	2I-II-1962
MAFFON Sossou Bertin	.....à/C.	du	I-II-1963
SANT'ANNA Charles	.....à/C.	du	I-II-1963

CORPS DES CHEFS DE CHANTIER DESSINATEURS CONTREMAITRES ET OPERATEURS

ACCROMBESSY Gaspard	.....à/C.	du	I-7-1964
ADJANON Faustin	.....à/C.	du	I-7-1964
AHEHEHINNOU Achille	.....à/C.	du	I-7-1964
AKLOUBOU Jonas	.....à/C.	du	I-7-1964
ALAPINI Norbert	.....à/C.	du	I-7-1964
AYIVI Lawrence	.....à/C.	du	I-7-1964
CHABLIS Catherin	.....à/C.	du	I-7-1964
DJIMEDO Victor	.....à/C.	du	I-7-1964
GANTIN Félix	.....à/C.	du	I-7-1964
GUEDEGBE Benjamin	.....à/C.	du	I-7-1964
KAKANAKOU Victor	.....à/C.	du	I-7-1964
SOURPON Olivier	.....à/C.	du	I-7-1964

ARTICLE 4-. Les amancements constatés jusqu'au 31 Décembre 1963 ne donnent lieu à augmentation de traitement que pour compter du 1er Janvier 1964-

ARTICLE 5-. Les soldes et accessoires des intéressés sont imputables sur le chapitre 309-II art. I° du Budget National EX-1965.

ARTICLE 6-. Le présent decret sera enregistré et publié au Journal Officiel de la Republique du Dahomey.

VU:  
 LE CONTROLEUR FINANCIER

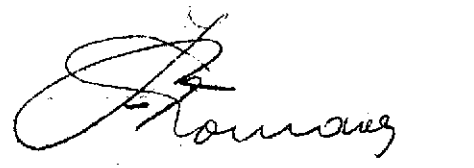
  
C. MIDAHUEN

VU:

Le Ministre de la Fonction Publique du Travail et des Affaires Sociales

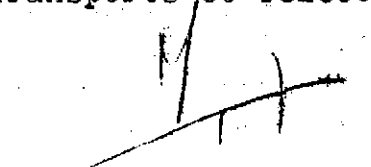
  
Théophile PAOLETTI

COTONOU, le 29 MARS 1965

  
Justin AHOMADEGBE-TOMETIN

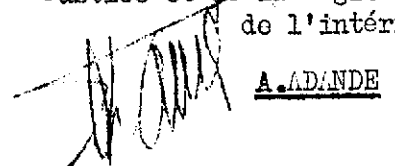
VU:

LE Ministre des Travaux Publics des Transports et Télécommunications

  
M. LASSISSI

VU:

Le Ministre des Finances des Affaires Economiques et du Plan, absent, le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et de la Législation, chargé de l'intérim

  
A. ADANDE